

COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER CENTRE

DU 09 NOVEMBRE 2017

Etaient Présents :

Collège élus : Thierry ATLAN, Roselyne Charles-Elie NELSON, Karine BETTAYEB,

Collège des habitants : Patrick BRUNET, Mylène DI BASTISTA, Annick MORIN, Claudine PHILIPPE, Ophélie PHILIPPE,

Collège des acteurs sociaux économiques : Emmanuelle GUENZI, Geneviève NASICA-BAUX, Catherine MUNROOP, Mickaël RANDOT,

Administration : Lucie PLANTADE, Annie PREDAL, Vincent REBERIOUX,

Etaient Excusés : Philippe BOURIACHI, Marthe EIT, Jacques FORTIER-DURAND, Maria de Jésus GONCALVES, Eddy JOURDE, Jocelyne PIERRE, Denis REYNAUD, Pierre STOUVENEL,

Etaient invités : Monsieur Franck SAVONNET, directeur du développement urbain, Madame Imène BEN CHEIKH, maire adjointe en charge du secteur enfance/éducation.

Ouverture de séance à 20h15

Monsieur Thierry ATLAN remercie les personnes présentes et excuse celles qui n'ont pu siéger en raison de leur emploi du temps.

Il soumet pour approbation le dernier compte rendu. Aucune remarque n'est formulée, il est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour porte sur les points suivants :

- Réponses aux questions posées,
- Point sur les travaux, aménagements et constructions,
- Point sur le projet « Les Roses »
- Point sur les TAP (temps activités péri scolaires) et écoles du quartier
- Retour sur l'inauguration de la place Gaston Viens,
- Bilan été
- Fête de fin d'année

I – Réponses aux questions posées

- **Panneaux affichages (quartier les Roses) :** les panneaux ont été retirés. Ils seront remplacés mais pas forcément au même endroit.

- **Création d'un « bateau » rue Edmond Rostand** : effectivement la ville a réalisé un bateau à la demande d'une riveraine qui n'arrivait pas à déplacer son véhicule. Le stationnement devant chez elle empêchait toute manœuvre.
Madame Geneviève BAUX fait part de son mécontentement pour la réalisation de ce « bateau ». Elle a fait cette même demande et n'a jamais pu en obtenir la réalisation.
- **Stationnement abusif rue du Noyer-Grenot** : cette question devra être traitée avec Valophis.

II –Travaux-aménagements

- **Dépôts sauvages** : Lors de la précédente séance du conseil de quartier, Monsieur Patrick BRUNET avait signalé qu'à l'angle de la rue Molière et la rue Jean Racine (derrière la salle de sport) le lieu servait de dépotoir.
Réponse : des travaux ont été réalisés, un grillage a été posé.
Monsieur Patrick BRUNET ajoute qu'un local de Valophis, précédemment fermé est ouvert aujourd'hui. Il sert aussi de dépotoir. Il demande à ce qu'il soit refermé.
- **Construction rue du Noyer Grenot** : il s'agit d'une construction de 55 logements et la création de 71 places de stationnement.
Monsieur Mickaël RANDOT demande combien il y a d'ilots ?
Réponse : il y aura 4 ilots (55 logements)
Il fait part également que sur l'avenue des Martyrs de Châteaubriant des « restes de chantier » liés aux travaux du tram n'ont pas été enlevés.
Monsieur Patrick BRUNET indique qu'ils ont été retirés.
- **Projet Orphalèse (37-39 rue Paul Vaillant Couturier)** : **Monsieur Thierry ATLAN** indique que ce projet n'a jamais abouti. Aujourd'hui c'est le bailleur I3F qui prend le relais. Ce projet concerne la construction de 20 logements et la réalisation de 28 places de stationnement.
- **Tramway T9** : Les travaux concernent toujours le dévoiement des différents réseaux. Le déplacement des tri bornes a déjà eu lieu. Prochainement une des cages d'escalier Eurorex sera détruite. La descente d'accès au parking modifiée. A noter que le Tramway pourra faire demi-tour devant la Place Gaston Viens.
Monsieur Mickaël RANDOT demande si l'avenue Marcel Cachin va être en sens unique ?
Réponse : elle reste en double sens.
Madame MUNROOP Catherine demande si le bus 3 gardera son arrêt avenue des Martyrs de Châteaubriant ?
Réponse : les arrêts de bus restent inchangés.
- **Le projet « Les Roses »** : **Monsieur Franck SAVONNET** rappelle que ce projet a fait l'objet d'une consultation et a ainsi pu évoluer. Plusieurs scénarii ont été envisagés. Le projet initial qui prévoyait la construction d'une résidence seniors, 50 logements et la réalisation d'un parc a été modifié. Aujourd'hui la Ville a entamé des négociations avec les Orphelins d'Auteuil en vue d'acquérir le parc dont ils sont propriétaires. Dès que l'acquisition du Parc sera réalisée, l'aménagement du nouveau parc pourra débiter. Il devrait ainsi s'étendre sur une surface de plus de 4 hectares (contre 1,4 hectare selon le dernier scénario envisagé). A ce jour, seule une petite partie (0,3 hectare) du terrain communal actuel a été cédée à Pierreval en vue de la réalisation d'un programme de 50 logements avec parking en sous-sol.

Questions posées

Madame Annick MORIN rappelle que des animaux vivent dans le bois. Elle demande ce qui va être fait pour préserver la faune et la flore.

Réponse : l'idée est de préserver et d'améliorer la biodiversité du secteur.

Madame Claudine PHILIPPE demande qui entretient le bois actuellement ?

Réponse : c'est une association qui assure cet entretien.

Monsieur Thierry ATLAN demande lorsqu'il y aura les études d'aménagement, que celles-ci soient présentées aux riverains. Le groupe de travail pourrait s'élargir à d'autres personnes.

Monsieur Franck SAVONNET répond qu'il est prévu de travailler en concertation avec le groupe de travail, la ville, le promoteur, l'architecte etc.

Monsieur Mickaël RANDOT souligne que le bois est excentré par rapport à Orly. Ce ne sont pas forcément les Orlysiens qui vont en profiter. Il demande s'il est prévu des équipements, à l'instar de ceux installés au parc Méliès. Ils sont très appréciés.

Réponse : le type d'équipements à installer n'est pas encore défini (équipement sportif par exemple).

Monsieur Mickaël RANDOT demande si la mairie, au niveau des logements, à la possibilité d'imposer aux constructeurs d'installer des prises électriques pour les véhicules ?

Réponse : il n'y a pas d'obligation mais cela peut se négocier. Si le constructeur veut mieux vendre ses logements, il a tout intérêt à aller dans ce sens. Pour le moment il n'y a pas de réglementation.

Madame Geneviève BAUX demande combien a coûté à la mairie le terrain des Orphelins d'Auteuil ?

Réponse : pour le moment le terrain n'est pas encore vendu.

○ **Aménagement du parking Romain Rolland :** les travaux ont commencé début novembre. Il y avait nécessité de modifier l'entrée qui a été agrandie. **Monsieur Thierry ATLAN** souligne qu'ils'agissait d'une demande de l'ancien conseil de quartiers.

○ **Vidéo protection :** les caméras seront implantées sur les sites suivants : à l'angle de rue Alfred de Musset et Jean Racine, à l'angle de la rue Pierre Corneille et avenue des Martyrs de Châteaubriant, une dans le quartier du Fer à Cheval.

Un bilan de leur utilisation sera réalisé par la suite.

III – Point sur la rentrée scolaire

Les effectifs des écoles maternelles et élémentaires de la ville évoluent et des mesures de carte scolaire pour la rentrée de septembre ont été prononcées dès mars 2017 pour permettre l'accueil des élèves dans de bonnes conditions :

Pour l'année scolaire 2017/2018 le total d'élèves scolarisés est de 3159 :

- 1871 élèves scolarisés en école élémentaire

- 1282 élèves scolarisés en école maternelle

Suite à l'annonce du nouveau gouvernement, de dédoubler les classes des cours préparatoires (CP) à 12 enfants dans les écoles situées en REP+, les services municipaux ont œuvré afin que cela soit mis en place dès la rentrée de septembre 2017. Ainsi les écoles du groupe scolaire Marcel Cachin, Paul Eluard et l'école Joliot Curie bénéficient de ce dispositif qui se concrétise soit avec un enseignant pour 12 élèves ou pour certaines classes une co-intervention avec deux enseignants par classe pour 24 élèves.

On note également l'arrivée de Madame Valérie LESBATS, nouvelle directrice de l'école à Romain Rolland B.

Les temps péri-scolaires (TAP)

Suite à l'annonce du gouvernement de laisser les Villes choisir l'aménagement du temps scolaire, il a été décidé dans un premier temps de garder l'organisation actuelle et de se donner le temps de la concertation. Un questionnaire a été distribué aux familles des enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire pour connaître leur choix (parmi 4 propositions d'aménagement du temps scolaire). En décembre, les résultats du sondage seront communiqués lors du 2ème COPIL de l'année et l'avis des conseils d'écoles sera recueilli lors de conseils extraordinaires.

En janvier, l'organisation plébiscitée sera soumise au Conseil Municipal pour être ensuite soumise à l'avis du Conseil départementale de l'Education Nationale (CDEN) puis à la validation de la Directrice académique des services de l'Education nationale (DASEN).

L'objectif est une mise en œuvre de l'organisation choisie en septembre 2018. Les parents semblent favorables à la mise en place d'une semaine scolaire de 4 jours.

Monsieur Thierry ATLAN souligne sur la Ville de Vincennes, les parents ont choisi de faire 5 demi-journées alors que les enseignants voulaient revenir à l'ancien rythme. Quel est le sentiment des enseignants sur Orly.

Madame Imène BENCHEIKH indique que les avis sont partagés. Certains sont pour les 5 demi-journées, d'autres pour le mercredi matin et d'autres pour la semaine de 4 jours. Quand on parle de l'intérêt de l'enfant tout le monde sait que la semaine de 4 jours n'est pas bonne, souvent l'intérêt personnel passe avant l'intérêt de l'enfant.

Monsieur Mickaël RANDOT indique que si la Ville ne perçoit plus de subvention pour l'organisation de ce temps péri-scolaire, cela a pu influencer les parents quant au choix de la semaine de 4 jours.

Madame Imène BEN CHEIKH rappelle que depuis la mise en place des temps péri-scolaires, il a toujours été indiqué que tant que les subventions seraient versées les TAP seraient gratuites. A priori l'Etat, pour le moment, ne se désengagerait pas tout du moins pour l'année prochaine.

Madame Karine BETTAYEB fait remarquer que l'Education Nationale n'est plus nationale puisque c'est chaque commune qui va décider de ce qu'elle veut faire. Cela va favoriser de grandes inégalités sur le territoire.

Monsieur Thierry ATLAN demande s'il y a eu un bilan des TAP depuis leur mise en place.

Madame Imène BEN CHEIKH répond qu'il faut plusieurs années pour tirer les enseignements. Elle ajoute qu'en moyenne c'est 70 % des enfants qui bénéficient de ce dispositif. Un panel très large d'activités est présenté aux enfants.

IV – Retour sur l'Inauguration de la place Gaston VIENS

Elle s'est déroulée le samedi 23 septembre 2017. **Monsieur Thierry ATLAN** souligne que cela a été un moment fort pour la Ville.

V – Bilan été

Des activités ont été organisées durant les congés d'été (les animations hors les murs organisées dans les différents quartiers de la Ville, des sorties organisées par le centre social Andrée CHEDID en famille et avec des seniors, des animations au Forum Neruda et jeux à St Exupéry). Des journées au bord de la mer ont également été organisées.

VI – Fête de fin d'année

Chaque année le conseil de quartier centre organise sa fête de fin d'année au Centre social Andrée Chédid. Pour l'année 2017 la fête se déroulera le mercredi 20 décembre à partir de 14h00. Un certain nombre d'activités sont prévues au programme (atelier maquillage, représentation d'un conte de Noël, animation photo avec le père Noël, goûter et buffet préparé par l'espace famille du Centre social.

VII – Tour de table des conseillers

- **Monsieur Mickaël RANDOT** demande s'il est possible de remettre la rue de la poste en double sens. L'expérimentation n'est pas concluante. Il réitère sa demande de miroir afin de sécuriser la sortie du parking avenue des Martyrs de Châteaubriant qui devient problématique. Enfin il fait part que la communication, autour de la fibre optique, est mal faite. **Monsieur Thierry ATLAN** lui apporte les réponses suivantes :
 - Pour la rue de la poste, en principe il ne devrait pas y avoir de modification.
 - En ce qui concerne le miroir, c'est l'entretien de celui-ci et l'éblouissement qu'il peut causer qui pose problème mais cela lui semble faisable. Il propose de réfléchir à l'installation de plots.
 - Pour la fibre optique, le déploiement de la fibre relève du Conseil départemental. En Juin 2014 l'opérateur SFR avait été retenu, mais suite à un rachat par Numéricable SFR est sorti du dispositif pour le déploiement de la fibre. La ville consciente des attentes de la population a décidé de reprendre en main le projet et s'est rapprochée de l'opérateur Orange en lui proposant une convention de collaboration. Le calendrier prévisionnel est le suivant : fin des travaux en 2020 et raccordement pour toute la ville en 2022.
- **Madame Ophélie PHILIPPE** signale qu'au niveau de la poste il y a toujours des stationnements en double file. Elle demande la possibilité d'avoir un dépôt minute.
- **Madame Annick MORIN** demande où en est l'installation du panneau « Stop » au croisement de la rue Jean Jaurès et rue Léon Troyen. Elle signale également que rue du Noyer-Grenot, des voitures sont garées sur des stationnements interdits tout le long de la rue, malgré les panneaux. Elle souligne l'étroitesse des trottoirs à cause des haies qui dépassent. Une demande est faite pour l'installation d'un ralentisseur au niveau des rues Jean Jaurès, Noyer-Grenot et Léon Troyen. Elle fait remarquer que le lampadaire au 6, rue Raymond Simon ne fonctionne pas et demande à ce qu'il soit réparé. Elle s'interroge sur la pertinence de l'installation des supports de poubelles sans les sacs. Enfin elle demande la mise en place d'un plan d'Orly au niveau des gares et la réfection du trottoir rue du rue Victor Hugo. Celui-ci est détérioré.
- **Monsieur Thierry ATLAN** prend note de toutes ces remarques qu'il va faire remonter. Certaines d'entre-elles ont déjà fait l'objet d'un signalement.
- **Madame Claudine PHILIPPE** fait remarquer que certaines personnes s'inscrivent aux sorties et n'y participent pas. Les places sont limitées, c'est inadmissible.
- **Madame Geneviève BAUX** explique que ce problème est le même pour le banquet des seniors. Ce qui entraîne du gaspillage alimentaire.
Monsieur Thierry ATLAN indique qu'une réflexion est menée à ce sujet.
- **Monsieur Vincent CHARLOT** stipule que ce problème a été constaté par l'ensemble des conseillers seniors. La municipalité a décidé que le banquet de 2018 servirait à sensibiliser et qu'à partir de 2019 les personnes inscrites qui ne viendront pas paieront leur repas.
- **Madame Maribel AVILES** pense qu'il est important et quel que soit le domaine, de sensibiliser les personnes. La sensibilisation a plus d'impact qu'une amende.
- **Madame Karine BETTAYEB** fait remarquer de nouveau que les lumières du lycée professionnel restent allumées.
Monsieur Thierry ATLAN propose que les élus qui siègent au conseil d'administration fassent le relais.

Remarques du public :

- Les rues d'Orly regorgent de mauvaises herbes
Monsieur Thierry ATLAN répond qu'auparavant on utilisait des produits désherbant. Aujourd'hui la Ville utilise des produits Zéro Phyto. Dès que les mauvaises herbes poussent il faut les traiter à la main, les agents de la Ville s'en occupent mais c'est un peu plus long.
- Qui va piloter les camérasde surveillance, est-ce une équipe municipale ?
Réponse : Ce dispositif est très réglementé. Ce sont des agents assermentés qui pourront le faire et le commissariat.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h15.